



**Bureau d'information
et de communication**

Rue de la Barre 2
1014 Lausanne

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

ENSEIGNEMENT AGRICOLE : NOUVELLE OFFRE DE COURS DE PRÉPARATION AU CFC

Formation en cours d'emploi dès la rentrée d'août 2012

Agrilogie propose une formation en cours d'emploi destinée aux personnes désireuses de se présenter aux examens du CFC d'agriculteur/agricultrice selon l'Article 32 de l'Ordonnance fédérale sur la formation professionnelle. Les cours débiteront à la rentrée d'août 2012.

Pour l'acquisition du CFC d'agriculteur et d'agricultrice, une formation en cours d'emploi est mise sur pied par l'enseignement agricole du canton de Vaud (Agrilogie). Elle débutera dès août 2012. Cette nouvelle offre s'adresse aux personnes au bénéfice d'une expérience professionnelle de cinq ans qui, sur la base de l'article 32 de l'Ordonnance fédérale du 19 novembre 2003 sur la formation professionnelle, se présentent directement aux examens finaux du CFC, sans passer par l'apprentissage sous contrat. Jusqu'à aujourd'hui, ces candidats se préparaient soit en suivant les cours de l'école d'agriculture avec les apprentis, soit de façon entièrement autonome.

Une troisième voie existe désormais pour ces candidats. La nouvelle formation dure deux ans à raison d'une journée par semaine, ce qui représente 80 jours ou 640 périodes de cours. Son contenu est un condensé des cours des branches professionnelles du CFC agricole. Elle est ouverte aux adultes ayant reçu l'autorisation de se présenter aux examens selon l'article 32. Elle est conçue comme un complément au travail personnel du candidat qui devra faire preuve de beaucoup d'autonomie.

L'écolage est gratuit pour les Vaudois, il est financé par le canton de résidence de certains élèves (GE) ou encore doit être acquitté par les étudiants. Le coût de la formation, en dehors des repas et des fournitures, est de 7300 francs par an. Les personnes intéressées peuvent se renseigner auprès de leur canton de domicile.

La vocation de cette nouvelle offre de formation en cours d'emploi est de faciliter la préparation aux examens des candidats aujourd'hui indépendants au CFC d'agriculteur/agricultrice. Depuis quelques années, ils sont en effet plusieurs en Suisse

romande à se présenter aux épreuves au titre de l'Article 32 de l'Ordonnance fédérale sur la formation professionnelle.

Informations pratiques et inscription :

Agrilogie Grange-Verney, 021 557 98 98, ch. de Grange-Verney 2, 1510 Moudon,
grange.verney@vd.ch

Bureau d'information et de communication de l'Etat de Vaud

Lausanne, le 01 juin 2012

DEC, Christian Pidoux, directeur de l'enseignement agricole vaudois, 021 557 92 52 ou 079 565 83 63